

PROCÈS-VERBAL

Présidence : Michel CALLOT.

Membres présents :

Yannick **POUEY**, Secrétaire général ; Gilles **DA COSTA**, Trésorier général ; Patrick **CLUZAUD**, Sylvain **DUPLOYER**, Vice-Président ; Éric **JACOTÉ**, Vice-Président ; Marie-Françoise **POTEREAU**, Vice-Présidente ; Vice-Président ; Marc **TILLY**, Vice-Président.

Assistent également à la réunion :

Magali **DELLA SCHIAVA**, Assistante du Président ; Fabien **RAFFOUX**, Directeur des systèmes d'information ; Christophe **MANIN**, Directeur technique national ; Ludivine **DESMONTS-MORNET**, Directrice Communication et Marketing ; Nicolas **ANDRÉ**, Directeur des Activités Sportives ; Christophe **XHONNEUX**, Directeur financier et Directeur des Ressources Humaines ; Xavier **JAN**, Président de la LNC (en visioconférence).

Excusés :

Cathy **MONCASSIN**, Vice-Présidente ; Christophe **LAVERGNE**, Directeur juridique ; Éric **MEINADIER**, médecin en charge de la surveillance médicale réglementaire.

Ordre du jour

I.	RÉFORME DES LICENCES ET DE L'ACTIVITÉ.....	3
II.	ASSURANCES ET TARIFICATION	8
1.	Assurances.....	8
2.	Tarifcation.....	8
III.	ÉPREUVES OFFICIELLES	10

I. RÉFORME DES LICENCES ET DE L'ACTIVITÉ

Le Président souhaite la bienvenue aux membres du Bureau Exécutif.

En préambule, il adresse tous ses remerciements à Yannick POUHEY, à Gilles DA COSTA et à toutes les directions fédérales pour le travail réalisé sur le dossier relatif à la réforme des licences et de l'activité.

Il rappelle que l'un des points majeurs de ladite réforme, qui n'inclut aucun changement pour le secteur professionnel, est l'intégration d'un niveau de pratique à la licence.

Il procède à la présentation des différents éléments *ad hoc* qui ont fait l'objet d'une réflexion approfondie des membres du Bureau Exécutif à l'issue du dernier CNPR.

Dans une démarche de plus grande clarification, la classification est revue comme suit :

- création de cinq familles de licences :
 - Compétition avec trois catégories (Élite, Open, Access) ;
 - Sport (pratique de masse et loisirs) ;
 - Jeunesse de U7 à U17 (normalisation internationale) + Baby vélo ;
 - Santé ;
 - Staff ;
- suppression de l'appellation Juniors (U19) : les U19 se répartiront entre les familles Sport et Compétition en fonction de leur choix ;
- création de titres de participations temporaires :
 - Pass Accueil jeune : accès pour la famille Jeunesse — prescription par les clubs ;
 - Pass Découverte : accès pour les familles Sport et Compétition Access (classement par âge comme actuellement) - accessible de façon dématérialisée et instantanée.

Ces titres sont valables un mois date à date et leur souscription est possible une saison sur deux (carence d'une saison). La création de ces Pass entraîne la suppression générale de la carte à la journée.

S'agissant de la famille Compétition, les licences attribueront des niveaux de pratiques dans les dix disciplines de haut niveau. Quant aux autres disciplines hors haut niveau, elles pourront bénéficier d'une licence Access ou d'une licence de leur choix.

Les catégories de la famille Compétition seront composées comme suit :

- **Élite** :
 - Pour tou•te•s les athlètes sélectionné•e•s en Équipe de France U23 et Élite lors des championnats internationaux
 - Pour les effectifs des équipes labellisées de divisions nationales en cyclisme sur route (tels que définis par le cahier des charges)
 - Pour les athlètes issu•e•s des listes nationales élaborées par les commissions et validées par le Bureau Exécutif des 9 disciplines de haut niveau en dehors de la route
 - Pour les U19 qui en font le choix et pour tout athlète volontaire, donne accès à l'ensemble des compétitions de niveau Élite.

- **Open 1 2 3** :
 - Pour les compétiteur•rice•s qui étaient jusqu'à présent en 1ère, 2ème ou 3ème catégorie ou qui avaient une licence Pass Open et qui ont moins de 35 ans
 - Pour les U19, selon le classement des comités régionaux
 - Une licence Open subdivisée en 3 catégories correspondant à des compétitions de différents niveaux, donne accès à l'ensemble des compétitions de niveau Open (1 - 2 - 3 selon la licence obtenue) et aux épreuves Élite ouvertes aux Open.
 - **A retenir** : pour les Open « route », plus aucune montée n'est imposée vers la catégorie Élite.

- **Access 1 2 3 4** :
 - Pour les compétiteur•rice•s qui avaient jusqu'à présent un Pass Cyclisme ou une licence Pass Open pour les plus de 35 ans qui le souhaitent (pour les moins de 35 ans, une licence Compétition Access peut être accordée au regard de leur niveau)
 - Pour les U19, selon le classement des comités régionaux
 - Une licence Access subdivisée en 4 catégories correspondant à des compétitions de différents niveaux
 - Une licence accessible en club et en individuel, directement sur le site de la FFC, donne accès à l'ensemble des compétitions de niveau Access (1 - 2 - 3 - 4 selon la licence obtenue) et aux compétitions Open ouvertes aux Access.
 - **A retenir** : la nouvelle licence Compétition renforce la possibilité de participer aux compétitions sur l'ensemble des 10 disciplines de haut-niveau, pour un plaisir décuplé et la découverte de nouvelles sensations.

Le Président met aux voix la nouvelle classification des licences exposée ci-dessus.

La nouvelle classification est adoptée à l'unanimité par les membres du Bureau Exécutif.

Le Président soumet au vote la proposition visant à supprimer la carte à la journée au profit de titre temporaire de participation élargis.

La suppression de la carte à la journée.

Le Président met aux voix la proposition visant à supprimer la montée de la catégorie Open vers la catégorie Élite, sauf demande émanant du licencié ou de la licenciée, ou cas entrant dans les définitions Élite fournies par les disciplines.

La proposition est validée à l'unanimité par les Élus du Bureau Exécutif.

Le Président évoque ensuite la mise en place de la carte d'identité pluridisciplinaire pour chaque licencié qui permettra de choisir une activité principale avec le niveau le plus haut. Ainsi :

- pour les licences Compétition, une correspondance de niveau sera établie entre la pratique principale et toutes les pratiques accessibles. Exemple : un licencié Élite Piste Sprint sera classé en Route, VTT, BMX, etc. selon un tableau prédéfini. Ce tableau sera modifiable par le Comité Régional uniquement à la hausse ;
- une licence Compétition ou Sport pourra ouvrir une qualification Staff, moyennant les conditions d'accès (diplômes d'arbitre, encadrement, permis de conduire, etc.) ;
- pour les licences Staff, des correspondances avec une licence Sport ou Compétition à la demande seront possibles.

Le licencié sera « tarifé » sur le prix le plus élevé.

La carte d'identité du licencié figurera au complet dans son espace personnel.

Yannick POUÉY présente ensuite les tableaux des correspondances Élite ; Open 1 ; Open 2 et Open 3.

OPEN 3

HOMMES

FEMMES

ROUTE	PISTE ENDURANCE	PISTE VITESSE	BMX RACE	BMX FREESTYLE	VTT CROSS COUNTRY	CYCLO CROSS	VTT DH	VTT TRIAL	VTT ENDURO
OPEN 3	OPEN 3	OPEN 3	ACCESS	ACCESS	OPEN 3	OPEN 3	ACCESS	ACCESS	ACCESS
PISTE ENDURANCE	PISTE VITESSE	ROUTE	BMX RACE	BMX FREESTYLE	VTT CROSS COUNTRY	CYCLO CROSS	VTT DH	VTT TRIAL	VTT ENDURO
OPEN 3	OPEN 3	OPEN 3	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS
PISTE VITESSE	PISTE ENDURANCE	ROUTE	BMX RACE	BMX FREESTYLE	VTT CROSS COUNTRY	CYCLO CROSS	VTT DH	VTT TRIAL	VTT ENDURO
OPEN 3	OPEN 3	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS
BMX RACE	BMX FREESTYLE	ROUTE	PISTE VITESSE	PISTE ENDURANCE	VTT CROSS COUNTRY	CYCLO CROSS	VTT DH	VTT TRIAL	VTT ENDURO
OPEN 3	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS
BMX FREESTYLE	BMX RACE	ROUTE	PISTE VITESSE	PISTE ENDURANCE	VTT CROSS COUNTRY	CYCLO CROSS	VTT DH	VTT TRIAL	VTT ENDURO
OPEN 3	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS
VTT CROSS COUNTRY	ROUTE	PISTE ENDURANCE	PISTE VITESSE	BMX RACE	BMX FREESTYLE	CYCLO CROSS	VTT DH	VTT TRIAL	VTT ENDURO
OPEN 3	OPEN 3	OPEN 3	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS
CYCLO CROSS	ROUTE	PISTE ENDURANCE	PISTE VITESSE	BMX RACE	BMX FREESTYLE	VTT CROSS COUNTRY	VTT DH	VTT TRIAL	VTT ENDURO
OPEN 3	OPEN 3	OPEN 3	ACCESS	ACCESS	ACCESS	OPEN 3	ACCESS	ACCESS	ACCESS
VTT DH	ROUTE	PISTE ENDURANCE	PISTE VITESSE	BMX RACE	BMX FREESTYLE	VTT CROSS COUNTRY	CYCLO CROSS	VTT TRIAL	VTT ENDURO
OPEN 3	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	OPEN 3
VTT TRIAL	ROUTE	PISTE ENDURANCE	PISTE VITESSE	BMX RACE	BMX FREESTYLE	VTT CROSS COUNTRY	CYCLO CROSS	VTT DH	VTT ENDURO
OPEN 3	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS
VTT ENDURO	ROUTE	PISTE ENDURANCE	PISTE VITESSE	BMX RACE	BMX FREESTYLE	VTT CROSS COUNTRY	CYCLO CROSS	VTT DH	VTT TRIAL
OPEN 3	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	ACCESS	OPEN 3	ACCESS

Le Président soumet au vote des membres du Bureau Exécutif les tableaux des correspondances présentés par Yannick POUHEY.

Les tableaux de correspondances sont approuvés à l'unanimité par les membres du Bureau Exécutif.

Le Président aborde ensuite l'organisation des épreuves et annonce que chaque organisateur choisira la cible de ses participants. La seule contrainte sera que ce choix soit un continuum de niveau. Un avantage pourra autoriser la participation des licenciés de son club des catégories inférieures.

Exemple :

- H/Route/Open 1 - 2 - 3 - Access 1 : autorisé ;
- H/Route/Open 1 - 2 - Access 2 : non autorisé ;
- pour les épreuves par âges (U19 ou masters), la sélection par âges sera ajoutée.

Seuls les licenciés autorisés pourront participer à l'épreuve telle que définie par les détails d'organisation (correspondance entre les détails d'organisation et la carte d'identité du licencié).

La réforme du système d'engagement pour les épreuves entraînera l'exclusivité de l'engagement par cycle à l'horizon de la saison 2024.

S'agissant de la date de la mise en œuvre de la réforme, le calendrier sera le suivant :

- 1^{er} septembre 2022 : ouverture pour tous les nouveaux licenciés et les Jeunes ;
- 1^{er} octobre 2022 : ouverture pour tous.

Des outils fédéraux accompagneront l'important effort de communication qui sera partagé entre tous les échelons de la pyramide fédérale.

Gilles DA COSTA observe qu'il est absolument nécessaire d'œuvrer à la production des éléments réglementaires relatifs à chaque discipline afin de clarifier les bases de ce sujet dans les meilleurs délais.

Yannick POUHEY indique que les principes généraux (prise de licence, etc.) seront établis pour le mois de septembre.

Il évoque ensuite l'adaptation du règlement des mutations pour 2022/2023. Un échange intervient entre les participants à l'issue duquel il est décidé que de manière exceptionnelle, la période unique de mutation pour tous les licenciés sera ouverte du 1^{er} au 30 octobre 2022. En outre, il est précisé que les mutations se feront cette année à partir de la licence 2022.

Le Président souligne l'importance de communiquer diligemment ces modifications.

II. ASSURANCES ET TARIFICATION

1. Assurances

Gilles DA COSTA relate les analyses des deux offres concernant les assurances, lesquelles représentent six contrats, proposées par le courtier WTW avec l'assureur Axa France, et le courtier MARSH avec les compagnies AIG et Swiss RE à l'issue de négociations.

À l'issue d'une étude extrêmement approfondie des propositions tarifaires, des garanties et des éléments techniques, et après échanges avec ASO et la LNC, parties prenantes significatives des contrats assurantiels, Gilles DA COSTA propose que soit retenue l'offre du courtier WTW avec Axa France, offre sécurisante pour la FFC dans la durée. En conséquence, il conviendra de répercuter une augmentation proportionnelle de 24,56 %.

Le Président met aux voix la proposition de Gilles DA COSTA d'octroyer les contrats d'assurances de la Fédération au courtier WTW avec l'assureur Axa France.

La proposition assurantielle du courtier WTW avec l'assureur Axa France est approuvée à l'unanimité par les membres du Bureau Exécutif.

2. Tarification

En préambule, Gilles DA COSTA adresse tous ses remerciements à Christophe XHONNEUX pour sa parfaite maîtrise du logiciel Excel grâce à laquelle des tableaux de simulations ont pu être réalisés.

Il explicite que la tarification 2023 intègre la mise en œuvre de la réforme des licences, la hausse forfaitaire du coût de l'assurance (4 euros par licencié), ainsi que l'impact de l'inflation (3 %) sur les droits d'organisation, sur certaines affiliations et labellisations, et sur les licences (en règle générale 1 euro par licence).

En outre, ladite tarification incorpore une restitution de la part fédérale des droits d'engagement aux clubs sur les compétitions Jeunes (Cadets compris).

Ainsi, les tarifs seraient les suivants :

TYPE DE LICENCES ET COUTS Hommes et Femmes	TOTAL	PART COMTE REGIONAL	ASSURANCE	PART FFC
Compétition :				
. Elite	210 €	11 €	40 €	159,00 €
. Open	135 €	11 €	36 €	88,00 €
. Access ⁽¹⁾	75 €	11 €	28 €	36,00 €
Sport :				
. Epreuve de Masse ⁽¹⁾	57 €	11 €	17 €	29 €
. Loisir (activité sans compétition) ⁽¹⁾	57 €	11 €	17 €	29 €
Jeunesse				
. Baby vélo (enfants de 2 à 4 ans)	20 €	2,00 €	6,00 €	12,00 €
. U5-U17 Activité de compétition et de loisir	57 €	11 €	16,50 €	29,50 €
Santé				
. Santé (sur prescription médicale)	30 €	11 €	15,00 €	4 €
STAFF :				
. Assistance Organisation (sympathisant, motard, chauffeur, signaleur.....)	57 €	11 €	14,00 €	32,00 €
Arbitre				
. Jeune Arbitre 14 - 18 ans	57 €	11 €	14 €	32 €
. Arbitre école de vélo, BMX & club	57 €	11 €	14 €	32 €
. Arbitre régional et national	75 €	11 €	14 €	50 €
. Arbitre fédéral, national élite & international	160 €	11 €	14 €	135 €
Encadrement (Dirigeants, Educateurs, Médical)				
	57 €	11 €	14 €	32 €
Animateur/trice fédéral-e				
	390 €	11 €	14 €	365 €
Animateur/trice régional-e ⁽²⁾				
	195 €	11,00 €	14 €	170 €
Titre temporaire de participation :				
Pass accueil Jeunes (3) (moins 17 ans, valable uniquement un mois)	20 €	4 €	6 €	10 €
Pass découverte (3) (plus de 17 ans, valable uniquement un mois)	25 €	4 €	9 €	12 €

Ces tarifs ont été travaillés sur la base de simulations qui ont consisté à projeter les effectifs en cours dans les nouvelles catégories avec l'objectif de conserver un niveau de produit équivalent à celui que le périmètre actuel aurait donné sur 109 000 licenciés.

La Commission des finances, présidée par Didier MARCHAND, a émis un avis favorable en ce qui concerne la nouvelle tarification des licences.

Le Président souligne que deux sujets devront faire l'objet d'une communication particulièrement précise : il s'agit du tarif des Pass Open qui sera moins élevé lorsqu'ils seront placés en Access (une grande majorité), mais qui sera plus élevé lorsqu'ils seront classés en Open, et la répartition des Juniors dans les catégories Compétition qui aura pour conséquence d'augmenter le tarif de la minorité qui passera en Open.

Patrick CLUZAUD fait valoir que la Fédération s'est alignée sur la valeur des courses sur lesquelles les coureurs s'engageront.

Le Président le confirme.

Il soumet au vote des Élus la proposition de tarification exposée par le Trésorier général.

La proposition de tarification suscitée est validée à l'unanimité.

Le Président remercie Gilles DA COSTA et Christophe XHONNEUX pour le travail effectué sur la tarification des licences.

III. ÉPREUVES OFFICIELLES

Nicolas ANDRÉ déclare que la Commission Nationale de Cyclo-cross propose à la labellisation de l'équipe Cyclo-cross UCI AS Bike Racing.

Le Président soumet au vote des membres du Bureau Exécutif la labellisation de l'équipe Cyclo-cross UCI AS Bike Racing.

La labellisation de l'équipe Cyclo-cross UCI AS Bike Racing est validée à l'unanimité par le Bureau Exécutif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 15.

La prochaine réunion est prévue le jeudi 8 septembre 2022.

Le Président

Le Secrétaire général

Michel CALLOT

Yannick POUÉY